



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 2017
ASSOCIATION « PIERRO L'INTOUCHABLE »
31 mars 2017

L'Assemblée Générale 2017 de l'association :

Pierro l'Intouchable

56, Brétigné

44330 LE PALLET

CONTACT@PIERROLINTOUCHABLE.ORG

S'est tenue le **31 mars 2017**

Au **Centre Héloïse**, rue St Vincent, 44330 LE PALLET

Présents: 64

Excusés : 150

Président de l'association : **Thierry BRÔHAN**

Trésorier : **Léa ROY**

Secrétaire : **Cyrielle CASSARD**

Ordre du jour :

- 1- **Le bilan Moral**
- 2- **Le bilan financier**
- 3- **L'adhésion 2017**
- 4- **Le renouvellement du Conseil d'Administration**
- 5- **Questions ou Informations diverses**
- 6- **Des nouvelles de Pierre**

Début de la séance: 20h30

Fin de la séance : 21h40

Le président, M. BROHAN, ouvre la séance en remerciant l'ensemble des présents et rappelle l'ordre du jour.

1- Bilan moral

Concernant la vie interne de l'association, une assemblée générale s'est tenue ainsi que 7 Conseils d'Administration, quelques rencontres ponctuelles, des réunions de préparation pour les différents partenariats, de nombreux mails et courriers envoyés en remerciement aux partenaires ou encore à différentes administrations en rapport avec la situation de prise en charge de Pierre. Nous développerons sur ce dernier point au cours de cette assemblée générale.

Pour rappel, l'objectif global de l'association est de venir en aide à Pierre et sa famille (soutien humain, matériel et financier).

Un an après sa création, nous pouvons mettre en avant les points suivants sur le plan humain :

- Un intérêt et un engagement important et fort de tous
- Une richesse dans la complémentarité des membres de l'association en terme d'âge ou de parcours. Ce qui est facilitant au sein du conseil d'administration.
- Nous avons essayé une présence auprès de Pierre et ses parents
- Nous avons essayé d'accompagner au mieux les parents de Pierre dans leurs démarches et avons rencontré un certain nombre d'obstacles. Ce que nous pouvons considérer comme un petit agacement peut devenir un gros agacement au vu de la situation et des conséquences que cela peut avoir. Nous avons pu échanger avec eux sur ce sujet et on pense que des progrès restent à faire.
- Au cours de l'année, nous avons pu nous apercevoir qu'il est parfois difficile d'être réactifs face aux situations que vit Pierre. Une organisation est nécessaire mais compliquée à mettre en place du fait de la disponibilité de chacun
- Nous avons également rédigé des courriers à destinations d'institutions (MDPH, SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) pour tenter de comprendre leurs choix et d'obtenir des réponses ainsi qu'un engagement de leur part. (arrêt des prestations de soins toilette sans achat d'un lit - 4000 € non prise en charge par la sécurité sociale)

Tout au long de l'année, nous avons pu mettre en place un certain nombre d'actions concrètes pour accompagner la prise en charge de Pierre sur les aspects matériels et financiers.

- Mensuellement, nous participons au financement des intervenants auprès de Pierre.
- On compte également l'acquisition d'une rampe d'accès pour le fauteuil roulant ou l'achat d'un matériel d'aide à la verticalisation dont les parents et intervenants auprès de Pierre ont exprimé le besoin.
- Grâce à différents membres de l'association nous avons pu obtenir des places de cinéma, des entrées aux concerts, des pommes pour les participants lors de la marche de la Vaillante, une couturière rend des services, etc. Chaque forme d'aide ou proposition est un plus dans l'accompagnement de Pierre donc nous souhaitons le valoriser.
- Nous avons noué des partenariats avec d'autres associations pour organiser des manifestations au profit de Pierre l'intouchable (un café musical à St Pierre et Miquelon, une tombola lors de Celticae Diez au Château de la Galissonnière, un concert à la cave du Domaine de la Cognardière avec le récital de Loïc Lenormand, des représentations théâtrales avec le Football Club des Copains de Vertou ou le théâtre des Guyllerets, une marche avec le club de la Vaillante section course à Pied.
- Nous avons également reçu des dons de différents partenaires comme le GSV (Club de basket du Pallet, le TAP (Théâtre animation Palletais) ou les associations Kiwanis de Nantes et Laval.

Depuis la création de l'association, nous avons développé différents outils de communication pour donner de la visibilité à l'association.

- Une adresse mail : pierrolintouchable@gmail.com
- Un compte Facebook
- Site internet : <http://www.pierrolintouchable.org>
- Des mails pour informer de nos démarches, donner des nouvelles de Pierre, transmettre des informations aux adhérents
- Des articles de presse lors de manifestations
- Rencontres directs ou par téléphone : le bouche à oreille à bien fonctionné et a permis l'engagement d'adhérents

Nous pouvons dire qu'une année c'est relativement court au regard d'une association. Un certain temps est nécessaire pour se connaître entre membres du conseil d'administration et pour lancer des projets car nous apprenons tous ensemble au fur et à mesure.

En résumé, nous faisons un bilan positif de cette année de fonctionnement avec une volonté de poursuivre et de s'inscrire dans le temps afin d'accompagner au mieux Pierre sur le long terme. Nous retenons principalement les rencontres humaines qui ont été riches (entre les membres du CA, les autres partenaires, autres rencontres diverses lors des manifestations notamment).

Concernant les points d'ajustements, nous pensons que l'organisation de l'association peut évoluer notamment sur la communication interne entre membres du CA, envers les adhérents et avec les parents de Pierre.

Nous souhaitons également pouvoir anticiper sur les projets et manifestations pour lesquels nous sommes sollicités. Pour cela, nous avons établi un calendrier recueillant des informations précises (dates, contacts, engagements en temps et matériels, ...) ce qui nous permettra une meilleure organisation (validation du projet, référents, structure des rencontres), une mobilisation des éventuels bénévoles plus en amont et un suivi des remerciements.

Le président propose aux membres présents de passer au vote d'approbation de ce bilan moral. **A l'unanimité les membres présents ont approuvés le bilan moral de l'année 2016** (pour : 64, contre : 0, abstention : 0).

2- Bilan financier

Recettes au 31/03/2016

Adhésions 2016 : 214 adhérents 2 140 €

Participations à diverses manifestations : 5 931 €

- Théâtre des copains du football
- Randonnée la Vaillante
- Concert à la Galissonnière
- Concert à St Pierre et Miquelon
- Concert à la cave de Loïc Lenormand

Dons des adhérents (dont 3 mensualisations) 11 499€

Dons d'associations 7 200 €

(Théâtre du Pallet, Théâtre des Guyllerets au Cellier, Accadémic, Kiwanis (Laval et Nantes), Les agités du vocal, les gymnastes de Vertou, etc.)

Total des Recettes = 26 770 €

Dépenses au 31/03/2016

- **Dépôt des statuts de l'association**
- **Hébergement du site internet OVH**
- **Souscription d'une assurance**
- **Règlement mensuel des factures de l'ADHAP** (part non pris en charge par le département)
ADHAP : société de service venant quotidiennement à domicile
- **Règlement des différents intervenants médicaux** (psychologue, ostéopathe, ...) depuis début janvier
- **Prise en charge du traitement médicamenteux non pris en charge par la sécurité sociale et prescrit par l'hôpital de Liège** (ADAMANTINE)
- **Carburant** pour les déplacements de Pierre
- **Achat de matériel**

Total des dépenses = 5 685€

Le solde actuel est donc de 21 085 €

Nous avons été prudents sur les dépenses pour cette première année car nous n'avions pas la vision du montant que nous étions en mesure de collecter. De plus, nous souhaitons être en capacité de financer un éventuel séjour de Pierre à l'hôpital de Liège qui aurait nécessité un lourd investissement pour l'association.

Mme Roy, trésorière de l'association, propose de procéder au vote d'approbation du bilan financier de l'association. **A l'unanimité, les membres présents ont approuver le bilan financier 2016** (pour : 64, contre : 0, abstention : 0).

Budget prévisionnel 2017

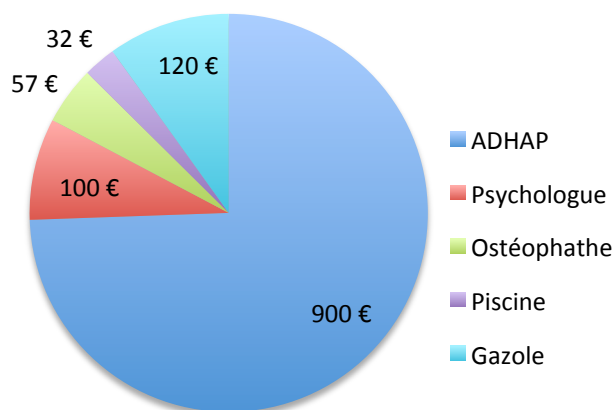
Nous avons mis en place un budget prévisionnel mensuel avec Pierrette et Jean-Claude.

L'ADHAP représente un coût de 900€ par mois pouvant varier en fonction des besoins des parents de Pierre, le paiement s'effectuant à l'heure d'intervention.

Nous avons compté une séance d'ostéopathe par mois à 57€ et 100€ de séances avec un psychologue.

Pierre se rendra 2 fois par semaine à la piscine.

Nous avons estimé que deux pleins de Gazole seront nécessaires par mois.



Soit un budget mensuel d'environ 1200 € par mois (14 500€/an).

A noter que ce budget est prévisionnel. Il pourra varier chaque mois selon les besoins de Pierre et de ses parents.

Sur l'année 2017 ou 2018, nous prévoyons également l'achat d'un fauteuil roulant estimé à 10 550€.

Mme ROY, trésorière, propose de procéder au vote d'approbation du budget 2017.

A l'unanimité le budget prévisionnel de l'année 2017 est approuvé par les membres présents (pour : 64, contre : 0, abstention : 0).

3- Adhésion 2017

M. BROHAN, président de l'association, rappelle l'article 7 des statuts de l'association : « le montant de la cotisation est fixée par les membres de l'Assemblée Générale ».

Les membres du Conseil d'Administration proposent de maintenir **l'adhésion à 10€ par personne**. Ce montant paraissant raisonnable pour un engagement d'une année et laissant la possibilité aux personnes qui le souhaitent de faire un don.

M. BROHAN invite les membres présents à se manifester s'ils ont une autre proposition. Aucune autre proposition n'est formulée.

M. BROHAN propose de procéder au vote d'approbation du montant de la cotisation annuelle.

A l'unanimité, les membres présents vote pour le maintien de la cotisation à 10€ (pour : 64, contre 0, abstention : 0).

Le renouvellement de l'adhésion peut se faire par chèque, espèce (remise en main propre à un membre du conseil d'administration), virement ou sur le site internet de l'association (<http://pierrolintouchable.org>). Un appel à cotisation, où les modalités de règlement sont mentionnées, sera envoyé par mail à l'ensemble des adhérents avec ce compte rendu d'assemblée général 2017.

Les dons faits à « Pierro l'intouchable » ne sont pas déductibles des impôts. Au cours de l'année 2017, le conseil d'administration étudiera les démarches à réaliser et les engageront si l'association remplit les critères d'éligibilité.

4- Renouvellement du Conseil d'Administration

M. BROHAN rappelle l'article 10 des statuts de l'association : « Les membres du conseil d'administration sont élus pour une période de 3 ans par l'assemblée générale avec renouvellement par tiers tous les ans. Un tirage au sort est organisé pour les deux premières années. Les membres sortants sont rééligibles. »

L'article 10 des statuts de l'association dispose que le Conseil d'administration est composé de 5 à 11 membres. L'actuel conseil d'administration compte 11 membres.

Mme LENE Véronique, membre du Conseil d'Administration souhaite se retirer.

Un tirage au sort est réalisé pour désigner les 2 autres membres du tiers sortant : M. VINET Jean-Philippe, M. COUTANT Daniel. Ces deux personnes souhaitent se représenter.

M. BROHAN lance un appel aux éventuels volontaires souhaitant intégrer le conseil d'administration. Aucun candidat ne se manifeste.

En conséquence, le conseil d'administration compte 10 membres. Nous prenons acte de la démission et les deux sortants tirés au sort peuvent être réintégrés.

Thierry BROHAN – Président	Anne-France BARRETEAU
Léa ROY – Trésorière	Thierry LOUERAT
Cyrielle CASSARD - Secrétaire	Antoine LENE
Clémence CASSARD	Jean-Philippe VINET
Chantal FAVREAU	Daniel COUTANT

A l'unanimité les membres présents ne s'opposent pas à la composition du conseil d'administration (aucune abstention).

5- Informations diverses

- **Projets pour 2017**

Cette année nous avons signé un partenariat avec le Football Club des Copains. Cette rencontre a été pour nous très intéressante humainement et nous a beaucoup engagé. De plus, elle nous a permis de collecter une somme importante. C'est avec plaisir que nous nous sommes engagés pour renouveler l'expérience en Novembre 2017.

Suite au succès de la marche du 12 mars 2017 organisée avec la section course à Pied de la Vaillante, une nouvelle marche sera organisée courant de l'année (date à définir).

Un projet de rencontre de motards. L'idée est encore nouvelle, il nous reste des points à voir pour définir si ce projet est réalisable.

Nous avons eu contact avec un groupe vocal et instrumental ayant déjà eu l'occasion de se produire pour différentes causes et associations. Rien n'est construit pour le moment mais nous pouvons envisager l'organisation d'un concert au profit de Pierro l'intouchable.

Des échanges avec l'association « les papiers de l'espoir » sont en cours. Cette association a pour objet de collecter auprès de sociétés, organismes ou collectivités, du papier usagé qu'elle revend à des entreprises de recyclage. Les fonds dégagés permettent de financer des projets humanitaires ou associatifs.

En allant au Théâtre du Pallet pour la remise de chèque, M. BROHAN a eu l'occasion d'échanger avec M. ROUSIERE de la Banque Humanitaire. Nous allons reprendre contact avec lui pour voir ce que l'on pourrait réaliser ensemble.

Nous sommes à l'écoute de tout projet qui peut nous être soumis.

- **Site internet de l'association**

<http://pierrrolintouchable.org>

Ce site est un support vivant. On y retrouve l'histoire de Pierre et le rôle de l'association. Les visiteurs peuvent s'informer sur comment aider Pierre : adhésion, don, aide humaine. On y retrouve également l'actualité de l'association avec les événements passés et à venir ainsi que des photos.

Ce site internet est un bilan moral consultable en permanence.

Il permet d'accroître la visibilité de l'association, il ne faut donc pas hésiter à le partager avec des amis ou connaissances.

6- Des nouvelles de Pierre

Pierrette HERVOUET, maman de Pierre, prend la parole.

Pierre est rentrée chez lui à temps plein depuis le 15 avril 2016. Cela était une volonté des parents car la prise en charge à l'hôpital St Jacques n'était pas adaptée à Pierre. Pierre dit qu'il est bien à la maison mais cela est lourd pour les parents car c'est une présence quotidienne de soignants à domicile.

Pierre connaît des hauts et des bas. Les personnes qui ne l'ont pas vu pendant un certain temps constate des progrès (tonus, expression verbale, ...). Pour les parents les progrès sont plus compliqués à voir puisqu'ils sont présents au quotidien.

Ils remarquent tout de même qu'il s'exprime mieux puisqu'il ne répond plus seulement aux questions mais en pose lui-même. Il se questionne sur ce qui se passe autour de lui. Cela a notamment été le cas lors de la remise de chèque par le Football Club des Copains, Pierre a demandé qui avait organisé cela.

En revanche, la violence de Pierre est toujours présente envers les autres et surtout lui-même. Cette violence est plus intermittente. Il connaît des phases d'accalmie où il est déjà resté 10 jours sans se taper. Depuis peu il se tape la tête avec le genou en plus de la main, ce qui est compliqué à gérer. Pierre parle de la mort parfois. Cela est difficile à entendre pour les parents mais compréhensible.

La prise en charge à domicile par **l'ADHAP** convient très bien à la situation de Pierre. Lorsqu'une personne est en arrêt ou ne convient pas à Pierre, elle est systématiquement remplacée. Les remarques des parents sont prises en compte.

Suite à l'arrêt des soins de toilette par le SAMSAH (structure publique spécialisée dans le handicap), les parents de Pierre ont trouvé une nouvelle société privée de services créée depuis janvier : **ASAP 44**. L'ASAP intervient du lundi au vendredi de 7h à 10h pour la toilette et le petit-déjeuner et certains après-midi pour les séances de piscine. L'ASAP a été créée par une aide-soignante et fait intervenir des personnes de toutes origines ce qui plait à Pierre et le redynamise.

En résumé, interviennent chaque jour, l'ADHAP et l'ASAP 44 avec qui le courant passe bien. Bien que cela soit lourd pour Pierrette et Jean-Claude (présence de 7h à 19h), ils n'ont pas envie de confier Pierre à une structure car il craigne de la maltraitance ou que Pierre soit délaissé.

D'autres intervenants viennent à domicile : kinés, orthophonistes. Ils sont très professionnels avec Pierre, ce qui est appréciable.

Récemment, Pierre a fait un bilan ophtalmique. Il ne voit que très peu. Le nerf optique de l'œil gauche est lésé, il ne retrouvera donc pas la vue de cet œil. Pour l'œil droit, ils ont noté une vue très légère évaluée à 2/10^e. Les parents pensent que cela pourrait être un peu plus car il reconnaît, à certains moments selon son niveau de fatigue, les couleurs et les formes.

Les parents de Pierre aimeraient qu'il soit suivi par un psychiatre. Ils ont fait une demande avec le médecin traitant mais n'ont pas encore de réponse.

Le moral des parents de Pierre varie au rythme de celui de Pierre. La question de l'avenir est toujours présente. Ils apprécient la présence des copains de Pierre et l'existence de l'association qui leur apporte une aide financière. Ils remercient les personnes répondant aux Doodle et les membres de l'association d'être là.

Pierrette invite les personnes qui le souhaitent à poser des questions.

- ***Quelles activités fait Pierre ?***

Chaque jeudi, il se rend à la piscine (l'île O bulles) à Vallet avec une personne de l'ADHAP et une de l'ASAP. La piscine lui réserve des créneaux exclusivement pour lui sans supplément tarifaire.

Les personnes qui l'accompagnent trouvent que la piscine fait du bien à Pierre car pendant les séances il ne se tape pas, il bouge mieux (se met debout, sur le dos, sur le ventre, ...) et est content. Elles arrivent même à le faire marcher dans l'eau.

Pierre étant réceptif à la piscine, le kiné a accepté d'accompagner Pierre à sa prochaine séance de piscine pour étudier ce qu'il pourrait y faire avec lui. Ce kiné s'est formé à l'hôpital de Garches (spécialisé dans l'accompagnement de cérébro-lésés), il a quelques idées d'activités.

Depuis le 27 mars, Pierre y va 2 fois par semaine (lundi et jeudi).

De temps en temps, Pierre va au cinéma. Il va majoritairement voir des comédies car il ne voit pas bien. De temps en temps, il va également boire un verre à Nantes. Il fait sa commande lui-même. Il rend visite à des personnes et se balade.

Pierre est aussi allé au McDonalds avec les intervenantes de l'ADHAP. Il a utilisé ses deux mains pour manger.

Il est également allé au festival HANDICLAP à Nantes où il a vu un concert.

Il travaille beaucoup : kiné chaque jour, orthophoniste 3 fois par semaine. Il a également eu pas mal de séances avec une psychomotricienne qui a décidé d'arrêter après avoir tester différentes activités, elle ne se sentait pas compétente. Pierre voit une psychologue de temps en temps. Cette psychologue utilise l'hypnose. Chaque vendredi soir, Pierre a une séance de neuro feed-back.

Il bouge beaucoup, ce qui le stimule mais le fatigue aussi en contrepartie. Le soir il est impossible de faire des activités car il se couche tôt malgré sa sieste de l'après-midi.

Thierry BROHAN, Président, reprend la parole. Il fait part des échanges sympathiques qu'il peut avoir avec Pierre. En effet, Pierre garde son sens de l'humour.

M. BROHAN invite l'assemblée à partager le pot de la convivialité.